

Fiche technique

Hydrogran 185

Enduit d'étanchéité, élastique

Description du produit Hydrogran 185 enduit d'étanchéité élastique est un mortier sec, à base de ciment spécial et d'un acrylate de haute qualité.

Composition

Liants: ciment spécial, agents de liant organiques
Additifs: matières minérales de remplissage spéciales
Adjuvants: fibres, substance d'épaississement, matériaux d'étanchéité etc.

Champ d'application Avec Hydrogran 185, l'eau en surface, la terre à consistance humide et l'eau de suintement peuvent être évités durablement pour les nouvelles constructions et rénovations. Appliquer seulement à la zone du socle ou terrain. Idéal sur des supports en dégrossissage au ciment, crépis d'égalisation, béton, briques terre-cuite et silico-calcaire ainsi que sur pierre naturelles, etc. Avec une peinture appropriée il peut être peinturé.

L'épaisseur de la couche Minimum: 5 mm

Consommation par m² env. 5 kg/5 mm

Form de livraison Sac à 20 kg

Traitement Addition d'eau par sac env. selon application
Temps de traitement env. 60 minutes
Ne pas travailler en dessous de +5° C

Hydrogran 185 est appliqué à la main, en deux couches, à la brosse à plafond ou lissé à la truelle sur des supports solides, propres et secs. Sur supports aspirants de manière excessive, une humidification est indiquée.

Remarques	Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).	
Stockage	Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.	
Elimination	Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.	
Indications de sécurité	Danger H315: Provoque des irritations cutanées. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H335: Peut irriter les voies respiratoires. Faible en chromate selon SN EN 196/10. Ciment de Portland [Cr(VI) < 0.2 ppm], CAS-Nr. 65997-15-1, EG-Nr. 266-043-4 Réagit avec l'humidité très alcaline.	P260d: Ne pas respirer les poussières. P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
info@granol.ch, www.granol.ch

